

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, 13 décembre 2012

Les chiffres clefs de la Sécurité sociale et la position de la Belgique au niveau européen

Notre système de sécurité sociale reste encore et toujours au cœur des débats. Bien le comprendre permet d'apprécier les enjeux que la Belgique - et ses voisins européens - auront à rencontrer dans les années à venir. Le regard porté sur les dépenses sociales des dernières années indique en effet certaines tendances, comme l'augmentation de 4 milliards d'euros pour les pensions de retraites, en croissance de 119.000 unités (de 2008 à 2011) ou encore la chute du taux d'emploi après 50 ans et jusqu'à l'âge de la retraite.

« Depuis 2000, la structure des recettes de la protection sociale évolue vers un financement reposant nettement plus sur des moyens publics, c'est-à-dire sur la fiscalité générale, tandis que la contribution des employeurs et travailleurs devient moins importante » constate Jan Bertels, Directeur général de la DG politique sociale du SPF Sécurité sociale.

Comment les dépenses sont-elles réparties, et comment la Belgique résiste-t-elle par rapport à ses voisins européens ? En cette fin d'année, le SPF Sécurité sociale publie les chiffres clefs des dépenses de la sécurité sociale en cheville avec les données statistiques comparées du système européen Sespros¹.

Les Chiffres clefs de 2011

Parmi les nombreuses données concernant les dépenses sociales, on peut épingler que la consommation des médicaments, mesurée avec le nombre de doses journalières, ne cesse d'augmenter. Tout comme le nombre de jours de maladies indemnisés, entraînant une augmentation des dépenses d'incapacité primaire de travail de 100 millions d'euros par an entre 2007 et 2010. Les années de crise 2009 et 2010 se marquent aussi très fort sur les chiffres du chômage temporaire : le nombre de chômeurs temporaires a atteint un pic de 210.864 unités en 2009 et est redescendu à 140.847 unités en 2011.

La sécurité sociale soutient l'emploi de deux manières : via des réductions de cotisations sociales d'une part et en transférant une partie de ses revenus d'autre part. Ainsi, par exemple, le montant total de la réduction structurelle accordée en 2011 est de 4 milliards d'euros, tandis que 626,9 millions d'euros ont été transférés de l'ONSS vers les fonds du Maribel social en vue de financer des emplois dans le secteur non-marchand, et que 1,4 milliards d'euros ont été consacrés au financement des titres-services.

L'évolution des recettes de la protection sociale et les données Sespros

L'importance du financement public de la protection sociale a augmenté de presque 25% entre 2000 et 2010. Est-ce un signe que la protection sociale abandonne son caractère assurantiel ? Et comment se passent les choses dans les autres pays de l'Union ? Au niveau du chômage, il semble que la Belgique ait proportionnellement parlant bien résisté à la crise. Alors que les dépenses belges de chômage ont augmenté de 15% (en terme de proportion du PIB) pendant les premières années de la crise, elles ont augmentées plus fortement dans beaucoup d'autres pays. Ces augmentations reflètent probablement la hausse du chômage aigu suite à la crise.

Le lecteur trouvera dans la publication 'La protection sociale en Belgique: données Sespros 2010' un aperçu de l'évolution des recettes de la protection sociale de la dernière décennie et pourra également situer la Belgique par rapport à d'autres pays européens.

¹ SESPROS : système européen de statistiques intégrées de la protection sociale. Ces statistiques sont notamment utilisées dans le cadre de différents rapports sur l'inclusion sociale et la protection sociale publiés par la Commission européenne

Information complémentaire

Les brochures et documents de la conférence de presse sont disponibles sur www.socialsecurity.fgov.be.
Le public peut commander une version papier des brochures en envoyant un mail à dg-soc@minsoc.fed.be.

Contact:

Jan BERTELS

0478 26 14 54

jan.bertels@minsoc.fed.be

Directeur général Politique sociale

Dirk MOENS

0473/63.83.70

dirk.moens@minsoc.fed.be

Direction générale Appui stratégique